

Réunion GEMAPI à la mairie d'Yffiniac le 4/6/2021

Compte-rendu de la réunion

Présents : M. Haas maire de Langueux, M. Hamayon maire d'Yffiniac, M. Cosson maire d'Hillion, M. Martin adjoint d'Yffiniac, M. Hamon conseiller municipal d'Hillion, M. David et M. Carpier des services techniques de SBAA.

Vivre en Bord de Baie est représenté par Patrick Briens, Jean-Yves Cabaret, Gilles Grovalet et Sylvain Lelièvre.

Cette réunion fait suite à notre courrier du 30/3/2021 et a pour objet de nous présenter la stratégie GEMAPI de l'agglomération.

Compétence et budget

SBAA a pris la compétence GEMAPI le 22 avril 2021. Le budget est d'environ 1 M€, prélevé sur les taxes foncières, 500 000€ pour le fonctionnement, 500 000€ pour les travaux.

Etude de dangers

L'étude de dangers, réalisée par le CEREMA en 2020, a finalement permis de décomposer le système d'endiguement en 5 sous systèmes :

Digue de Langueux de Bout de ville à l'urne :

Elle protège 150 habitations, la hauteur retenue est de 6,90m, elle est actuellement en assez bon état. La hauteur retenue signifie que SBAA s'engage à réaliser puis maintenir en bon état une digue ayant une altitude de 6,90m NGF.

Digue d'Hillion du Cré à Pissoison :

Elle protège 15 habitations, la hauteur retenue est de 6,90m, elle est en mauvais état ponctuellement principalement à cause des arbres et des terriers. Son niveau de sureté actuelle est d'environ 6,20m.

Interventions à propos des 6,90m que l'on juge insuffisante : elle peut être revue à la hausse si l'augmentation du niveau des mers se confirme, "*si demain il faut réhausser, on verra...*".

Les 3 sous-systèmes de fond de baie de Langueux, Yffiniac et Hillion :

Les digues sont en très mauvais état, elles ne protègent réellement que très peu d'habitations, elles ne sont pas classées en système d'endiguement et elles ne sont pas concernées par la hauteur de 6,90m. Les conséquences de ce "non classement" sont encore mal perçues.

La protection des habitants ne peut pas être réalisée uniquement par les digues, il faut ralentir les flux en amont et les accélérer en aval.

En amont

Les barrages pris en charge par la GEMAPI sont l'étang de Létivy à Langueux et l'étang de l'écluse à Yffiniac. M. Cosson intervient pour le Cré qui reçoit, entre autres, les eaux de la N12, ses courriers pour alerter de ce dysfonctionnement restent sans réponse.

Interventions de J.Y. Cabaret et G. Grovalet pour dire que les risques d'inondation proviennent plus des flux d'eau douce que de la mer.

En aval

La réouverture du bras bouché du Saint-Jean ne serait plus un tabou, même si elle reste peu probable.

Pour ces 3 sous systèmes d'endiguement des études complémentaires vont être réalisées :

- Un diagnostic de territoire destiné à mesurer précisément les enjeux,
- Une étude hydraulique.

Prochaines échéances

Digues de Langueux et d'Hillion

2021 Piégeage de ragondins
2021 Conventions avec les propriétaires publics et privés
Fin 2021 / début 2022 Fin de l'étude de dangers

Fond de baie

2021 Diagnostic de territoire
2021 Expertise des étangs
2022 Etude hydraulique sur les bassins versants.

Fin de la réunion, durée environ 1h30.

Pour le CA le rédacteur Sylvain Lelièvre